CRÉCY-LA-CHAPELLE • Ils s'invertissent pour financer leur voyage à Londres

Des collégiens de Mon Plaisir bientôt à l'heure anglaise

Une classe de 4e motivée pour ce voyage à Londres, programmé pour début mars.

Les classes de 4e A et C du collège Mon Plaisir de Crécy-la-Chapelle traverseront la Manche en mars prochain. Afin de faire baisser le coût de ce voyage programmé du lundi 3 au vendredi 7 mars, Estelle Champenois-Brodard, professeur d'anglais, et ses élèves s'investissent dans plusieurs actions.

"Fleurs et nature"

La première "Fleurs et nature". Les jeunes parcourent les rues de leurs communes afin de vendre des fleurs et des bulbes qui seront à planter pour une floraison au printemps et en été. Ils exposeront les motifs de leur démarche aux acheteurs, espérant ainsi récolter quelques fonds. À ce jour, le bénéfice de ces ventes est de 1.534 euros. « *Ce marché aux fleurs permettra de donner un coup de pouce à ce projet puisque les bénéfices réalisés seront déduits du prix total du voyage et ainsi le coût par famille sera moindre. Le montant de ce voyage par ado est de 300 euros* », explique l'enseignante.

Pour sensibiliser chaque élève au respect de la nature, la création d'un coin jardin sera menée au sein même de l'établissement. La livraison des commandes enregistrées se fera juste après les vacances de la Toussaint.

Vente de chocolats

La deuxième action sera la vente de chocolats de Noël. Courant novembre, les élèves sonneront à nouveau aux portes pour vendre de délicieux chocolats, créés dans le respect du savoir-faire français d'Alex Olivier, chocolatier depuis 1927 dans le Loiret. Une gamme bio et des chocolats issus du commerce équitable seront également proposés.

Enfin, une tombola aura lieu au sein même du collège courant janvier/février. « *Je remercie vivement tous ceux qui ont, ou qui vont, participer par le biais de ces ventes, au financement de ce voyage culturel pour les enfants* », confie le professeur.

Cette initiative a été favorablement accueillie par Philippe Gires, le principal, et reçoit le concours de l'Agence Bio (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique) et de Fairtrade pour le commerce équitable.